

TENDANCES DE LA PRODUCTION AGRICOLE : SECTEUR ANIMAL

AGRI 3

L'élevage occupe une place importante dans le paysage agricole wallon. Les pressions qui y sont liées (effluents organiques, émissions de gaz à effet de serre et de substances acidifiantes, rejet d'eaux usées, contamination fécale des cours d'eau, odeurs...) dépendent notamment du niveau d'intensification de la production et des mesures de gestion mises en place.

L'élevage présent dans toutes les régions

L'élevage est présent dans les différentes régions agricoles wallonnes, avec des zones plus spécialisées comme la Région herbagère et la Haute Ardenne pour la production de lait, et la Famenne, l'Ardenne et la Région jurassique pour la production de viande bovine. L'élevage porcin est, quant à lui, principalement localisé dans la Région limoneuse, le Condroz et la Région herbagère, alors que les élevages de volailles se retrouvent surtout dans la Région limoneuse et le Condroz.

Moins de bovins mais plus de volailles et de porcs

En 2015, les volailles représentaient en nombre de têtes 78,1% des principaux¹ animaux d'élevage recensés en Wallonie, les bovins 16,5% et les porcins 5,4%. En 25 ans, la production avicole a connu un développement important en Wallonie (+403%), le cheptel passant de 1 110 289 têtes à 5 588 595 têtes en 2015, principalement en raison de la croissance de la production de poulets de chair qui a été multipliée par 6,4. Le cheptel porcin a diminué jusqu'en 1996 (272 187 têtes) pour progresser ensuite de façon régulière et atteindre 382 973 têtes en 2015, soit un niveau proche de celui de 1990. Pour les bovins, la tendance est par contre à la baisse, qu'il s'agisse du secteur viandoux ou du secteur laitier. Après avoir atteint un maximum de 1 554 525

têtes en 1995, le nombre total de bovins a diminué régulièrement pour atteindre 1 181 385 têtes en 2015, soit une perte de 24%. Dans le cas des vaches laitières, cette évolution résulte principalement de l'instauration des quotas laitiers, de la hausse de productivité des animaux et des incertitudes sur le marché du lait (suppression progressive des quotas², fluctuation du prix du lait sur le marché mondial). De son côté, le cheptel bovin viandoux a été pénalisé par la crise de la vache folle en 2001, qui a provoqué un effondrement des ventes ainsi qu'un report partiel sur la viande de porc et de volaille. La diminution de la consommation de viande de bœuf et de veau en Belgique (-22% entre 2005 et 2014)³ pourrait également expliquer la baisse du cheptel bovin.

Moins d'azote organique

En 2015, 91% de l'azote organique produit par les principaux élevages provenait des bovins, malgré une multiplication par 4 de la production d'azote par les volailles depuis 1990. La réduction du nombre de bovins a néanmoins entraîné une baisse de 19,2% de la production totale d'azote (tous les principaux cheptels confondus) par rapport à 2001.

[1] Absence de données pour les cheptels wallons relatifs aux ovins, caprins, équidés et lapins au SPF Économie - DG Statistique | [2] Le 31/03/2015 marque la fin des quotas laitiers. | [3] SPF Économie - DG Statistique, 2016

Fig. AGRI 3-1 L'élevage en Wallonie

